

BRANCHEZ-VOUS! INC.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007**

BRANCHEZ-VOUS! INC.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats et résultat étendu	2
Bénéfices non répartis et surplus d'apport	3
Bilans	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 – 24

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
BRANCHEZ-VOUS! inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **BRANCHEZ-VOUS! inc.** aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats et résultat étendu, des bénéfices non répartis et surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(s) Demers Beaulne, s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, le 24 mars 2009

⁽¹⁾ CA auditeur permis n° 11895

BRANCHEZ-VOUS! INC.**RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007**

2

	2008	2007
PRODUITS		
Publicité	5 695 683 \$	4 280 659 \$
Autres (note 6)	<u>34 309</u>	<u>49 967</u>
	5 729 992	4 330 626
COÛT DES PRODUITS VENDUS	<u>2 622 051</u>	<u>2 006 120</u>
BÉNÉFICE BRUT	3 107 941	2 324 506
CHARGES D'EXPLOITATION (note 6)	<u>3 731 145</u>	<u>1 983 987</u>
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	<u>(623 204)</u>	<u>340 519</u>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (note 14)		
Recouvrés	(33 439)	-
Futurs	<u>(242 052)</u>	<u>-</u>
	<u>(275 491)</u>	<u>-</u>
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	(347 713)	340 519
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	<u>32 660</u>	<u>9 028</u>
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(315 053) \$</u>	<u>349 547</u> \$
RÉSULTAT PAR ACTION (note 16)		
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	<u>(0,01) \$</u>	<u>0,01</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BRANCHEZ-VOUS! INC.

**BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007**

3

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT	573 055 \$	223 508 \$
Bénéfice net (perte nette)	<u>(315 053)</u>	<u>349 547</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN	<u>258 002</u> \$	<u>573 055</u> \$
SURPLUS D'APPORT AU DÉBUT	74 941 \$	23 402 \$
Options d'achat d'actions exercées	<u>(25 203)</u>	(5 320)
Options d'achat d'actions octroyées	<u>64 837</u>	<u>56 859</u>
SURPLUS D'APPORT À LA FIN	<u>114 575</u> \$	<u>74 941</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BRANCHEZ-VOUS! INC.**BILANS CONSOLIDÉS
AUX 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007**

4

	2008	2007
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	146 205 \$	- \$
Placements temporaires (note 8)	300 000	700 000
Comptes clients	3 268 524	1 259 863
Charges payées d'avance et autre	51 941	31 140
Avances aux actionnaires	<u>150 825</u>	<u>-</u>
	3 917 495	1 991 003
PLACEMENTS À LONG TERME (note 8)	5 509	600 000
IMMOBILISATIONS (note 9)	202 254	76 010
ACTIFS INCORPORELS (note 10)	2 512 471	110 755
ÉCART D'ACQUISITION	<u>2 807 201</u>	<u>-</u>
	<u>9 444 930</u> \$	<u>2 777 768</u> \$
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 12)	64 795 \$	53 463 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 651 079	810 582
Impôts sur les bénéfices	31 561	-
Impôts futurs (note 14)	17 668	-
Revenus perçus d'avance	77 974	-
Portion à court terme des avances des actionnaires	<u>255 933</u>	<u>-</u>
	2 099 010	864 045
AVANCES DES ACTIONNAIRES (note 13)	730 553	-
IMPÔTS FUTURS (note 14)	260 651	-
	<u>3 090 214</u>	<u>864 045</u>
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	<u>6 352</u>	<u>39 012</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 15)	5 975 787	1 226 715
Bénéfices non répartis	258 002	573 055
Surplus d'apport	<u>114 575</u>	<u>74 941</u>
	<u>6 348 364</u>	<u>1 874 711</u>
	<u>9 444 930</u> \$	<u>2 777 768</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

AU NOM DU CONSEIL(s) Patrick Pierra, administrateur(s) Athanasios Vorias, administrateur

BRANCHEZ-VOUS! INC.**FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007**

5

	2008	2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	(315 053) \$	349 547 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	41 117	20 040
Amortissement des actifs incorporels	194 210	28 099
Perte de valeur d'actifs incorporels	556 542	-
Perte de valeur d'investissements à long terme	29 491	-
Impôts sur les bénéfices futurs	(242 052)	-
Part des actionnaires sans contrôle	(32 660)	(9 028)
Rémunération à base d'actions	<u>64 837</u>	<u>56 859</u>
	296 432	445 517
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(207 908)</u>	<u>(112 318)</u>
	<u>88 524</u>	<u>333 199</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances des actionnaires	2 453	-
Émission d'actions ordinaires	<u>36 250</u>	<u>6 401</u>
	<u>38 703</u>	<u>6 401</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	-	(400 000)
Dispositions de placements	965 000	-
Acquisitions d'immobilisations	(44 030)	(31 546)
Acquisitions d'actifs incorporels	(685 468)	(72 175)
Emprunt bancaire de la société acquise	(38 314)	-
Coûts de transaction	<u>(189 542)</u>	<u>-</u>
	<u>7 646</u>	<u>(503 721)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	134 873	(164 121)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>(53 463)</u>	<u>110 658</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>81 410</u> \$	<u>(53 463)</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

BRANCHEZ-VOUS! inc. a été constituée le 7 avril 2000 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La société est une entreprise de médias qui tire l'essentiel de ses revenus de la vente de publicité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

PRINCIPE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et de ses filiales, TonClip.com inc., 4306112 Canada inc. et NetworldMedia inc.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les dépôts bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts à terme assortis d'échéances de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition et l'emprunt bancaire.

PRODUITS

Les produits sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les paiements reçus avant la prestation de services sont constatés à titre de revenus perçus d'avance.

Les différentes sources de revenus de la société sont comptabilisées comme suit :

Les produits de publicité textuelle en « Pay per click » sont comptabilisés lorsqu'un usager d'Internet clique sur une publicité présentée sur un site Web qu'il consulte. Les clients déposent des fonds à l'avance pour leur campagne « Pay per click ». La direction valide la publicité livrée chaque mois pour chaque client et comptabilise la portion des dépôts reçus qui n'ont pas été dépensés à titre de revenus perçus d'avance.

Les produits de publicité graphique (bandeaux) sont enregistrés lorsque les bandeaux de publicité sont diffusés sur les sites Web. La livraison d'impressions publicitaires ainsi que la facturation sont prédéterminées à l'avance pour chacune des campagnes d'un client. Chaque mois, la direction valide que les impressions ont bien été diffusées conformément aux engagements. Si des impressions n'ont pas été livrées, la direction diminue le montant facturé ou reporte la constatation du revenu.

Les services professionnels de consultation pour la publicité Internet sont divisés en deux catégories : les frais de mise en œuvre et les frais de gestion. Les frais de mise en œuvre sont enregistrés au cours du mois dans lequel les services sont rendus. Les frais de gestion sont constatés au fur et à mesure que les services de publicité sont rendus, en fonction de la durée du contrat.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et sont enregistrés dans les autres produits.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus les effets des titres dilutifs comme les options d'achat d'actions. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si tous les titres dilutifs avaient été utilisés au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote au cours de l'exercice.

OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Dans le cours normal de ses activités, la société diffuse de la publicité sur ses différents sites en échange de biens et de services. Les produits ainsi gagnés sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des services rendus.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %
Équipement de production	dégressif	20 %
Améliorations locatives	linéaire	5 ans

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels amortissables sont amortis selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Relations clients	linéaire	2 à 15 ans
Entente de non-concurrence	linéaire	2 ans
Logiciels	dégressif	30 %
Sites Internet	linéaire	2 à 4 ans

Les marques de commerce ont une durée de vie utile indéfinie et, par conséquent, elles ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent que les marques de commerce pourraient avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste à comparer la juste valeur de la marque de commerce avec sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de la marque de commerce excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur est évaluée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets corporels et incorporels acquis à la date de l'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais soumis à un test de dépréciation annuellement au 31 décembre. Le test de dépréciation est effectué en deux étapes.

La première étape consiste à comparer la valeur comptable de l'unité d'exploitation, incluant l'écart d'acquisition, avec sa juste valeur, laquelle est estimée à l'aide de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Lorsque la valeur comptable de l'unité excède sa juste valeur, une seconde étape est requise pour mesurer la juste valeur de l'écart d'acquisition. Celui-ci est déterminé de la même manière que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. L'allocation du prix d'achat est effectuée en utilisant la juste valeur de l'unité d'exploitation comme contrepartie pour l'acquisition. Si la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent.

La société est également tenue d'évaluer l'écart d'acquisition entre les tests annuels lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la survenance d'un événement ou d'une situation ait pour effet de baisser la juste valeur de l'unité d'exploitation en dessous de sa valeur comptable. Certains indicateurs de dépréciation potentielle qui pourraient influencer sur l'unité d'exploitation de la société incluent les événements suivants, mais sans y être limités : a) un changement significatif à long terme dans l'industrie des médias Internet qui est susceptible de causer une diminution substantielle des ventes et/ou une baisse de la marge brute et b) un changement technologique qui résulterait en une façon significativement différente de diffuser de la publicité sur Internet.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La société offre un régime de rémunération à base d'actions, tel qu'il est décrit à la note 15. La société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération à base d'actions découlant d'attributions à des employés, à des administrateurs et à des consultants. Selon cette méthode, la juste valeur de la rémunération est calculée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options d'achat d'actions en contrepartie d'une augmentation correspondante du surplus d'apport. Toute contrepartie versée au moment de la levée des options est portée au crédit du capital-actions.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition déjà promulgués devant être en vigueur dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. S'il y a lieu, la perte de valeur se calcule comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. La juste valeur est établie en utilisant le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou en fonction d'une technique d'évaluation, comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les éléments monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change se rapprochant de ceux en vigueur au moment de la transaction. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le chapitre 3855, « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation des instruments financiers pour les exercices subséquents sera fonction de leur classement : actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur à chaque date de bilan. Les gains ou pertes résultant d'une variation de la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Prêts et créances, et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux autres éléments du résultat étendu dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont alors comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Classification

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Placements temporaires	Détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾
Comptes clients	Prêts et créances
Avances aux actionnaires	Prêts et créances
Placements à long terme	Détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente ⁽²⁾
Emprunt bancaire	Détenus à des fins autres que de transaction
Comptes fournisseurs et charges à payer	Détenus à des fins autres que de transaction
Avances des actionnaires	Détenus à des fins autres que de transaction

⁽¹⁾ Actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2008, les placements à long terme sont désignés comme disponibles à la vente. Au 31 décembre 2007, les placements à long terme sont désignés comme détenus à des fins de transaction.

Résultat étendu

Le résultat étendu est défini comme la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires et est composé du bénéfice net de la société et des autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu incluent essentiellement les gains et les pertes, déduction faite des impôts sur les bénéfices, découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

Dans le cas d'actifs et de passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction, tous les coûts de transaction doivent être comptabilisés immédiatement aux résultats de l'exercice. Dans le cas d'actifs financiers ou de passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, tous les coûts de transaction directement attribuables à l'achat ou l'émission de l'actif financier ou du passif financier sont ajoutés à la juste valeur de l'instrument et comptabilisés aux résultats de l'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1er janvier 2008, la société a adopté les recommandations des chapitres 1535, 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA.

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » exige que des informations tant qualitatives que quantitatives soient présentées pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la société. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers de la société au 31 décembre 2008.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation » remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 3862 impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers de la société au 31 décembre 2008.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » en remplacement des chapitres 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450 « Frais de recherche et de développement ». Cette nouvelle norme établit des critères plus rigoureux concernant la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. Cette nouvelle norme s'appliquera aux états financiers de la société débutant le 1^{er} janvier 2009. La société procède en ce moment à une appréciation de l'incidence future de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le CNC a annoncé que les normes comptables au Canada seraient alignées sur les IFRS. La date de basculement des PCGR canadiens actuels aux IFRS a été établie au 1^{er} janvier 2011. Bien que les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR canadiens, des différences significatives de méthodes comptables doivent être prises en compte. La société procède en ce moment à une appréciation de l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », en remplacement du chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il fournit un équivalent canadien à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Cette nouvelle norme s'appliquera aux états financiers de la société débutant le 1^{er} janvier 2011. La société procède en ce moment à une appréciation de l'incidence future de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le CNC a publié les chapitres 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participation sans contrôle », qui remplacent conjointement le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 établit des normes pour la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 établit des normes pour la comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale dans des états financiers consolidés à la suite d'un regroupement d'entreprises. Ces nouvelles normes comptables s'appliqueront aux états financiers de la société débutant le 1^{er} janvier 2011. La société procède en ce moment à une appréciation de l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

5. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

La société a acquis toutes les actions émises et en circulation de 4306112 Canada inc., une société de portefeuille montréalaise à capital fermé dont le principal actif est NetWorldMedia inc., une société de média et de publicité Internet. La contrepartie totale est de 4 361 336 \$, payée à la clôture par l'émission de 30 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,144 \$ par action, plus des coûts de transaction d'un montant de 189 542 \$. En vertu de la convention d'achat, un montant à recevoir de 150 825 \$, sans intérêts, a été comptabilisé à titre d'ajustement du prix d'achat.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de la société acquise ont été inclus dans les états financiers à partir de la date de l'acquisition, soit le 31 octobre 2008.

L'allocation du prix d'achat a été effectuée en fonction de l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables, incluant les actifs incorporels acquis et les passifs pris en charge à la date effective de l'acquisition, et d'autres informations disponibles à ces dates, et la différence a été attribuée à l'écart d'acquisition.

5. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (suite)

L'allocation du prix d'achat pour l'acquisition de 4306112 Canada inc. se détaille comme suit :

ACTIFS

Comptes clients	1 539 398	\$
Crédits R&D à recevoir	133 860	
Équipements	123 331	
Logiciels	268 000	
Entente de non-concurrence	104 000	
Relations clients	1 730 000	
Écart d'acquisition	<u>2 807 201</u>	
	<u>6 705 790</u>	

PASSIFS

Emprunt bancaire	38 314	
Comptes fournisseurs et charges à payer	516 095	
Impôts sur les bénéfices	80 194	
Revenus perçus d'avance	96 122	
Taxes de vente à payer	109 325	
Avances des actionnaires	984 033	
Impôts futurs	<u>520 371</u>	
	<u>2 344 454</u>	

ACTIFS NETS ACQUIS4 361 336 \$**CONTREPARTIE**

Coûts de transaction	189 542	\$
Avances des actionnaires	(150 825)	
Émission d'actions	<u>4 322 619</u>	
	<u>4 361 336</u>	\$

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS

Les autres produits incluent des revenus de placement de 24 740 \$ (35 383 \$ en 2007).

Éléments compris dans différents postes des charges d'exploitation :

	<u>2008</u>		<u>2007</u>
Amortissement des immobilisations	41 117	\$	20 040
Amortissement des actifs incorporels	194 210		28 099
Perte de valeur d'actifs incorporels	556 542		-
Perte de valeur d'investissements à long terme	29 491		-

Les opérations non monétaires se résument comme suit :

Produits	129 750	\$	80 357	\$
Charges d'exploitation	129 750		80 357	

7. RÉDUCTION DU DÉFICIT

En 2006, la société a procédé à une réduction de son déficit accumulé pour un montant de 1 750 079 \$ en contrepartie d'une réduction du surplus d'apport de 152 350 \$ et d'une réduction du capital versé des actions émises de 1 597 729 \$.

8. PLACEMENTS TEMPORAIRES ET PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements temporaires, au 31 décembre 2008, sont comptabilisés à la juste valeur marchande et consistent en un montant de 300 000 \$ investi dans des certificats de placement garanti. Ces placements portent intérêt à des taux variant entre 3,5 % et 4,25 % et viennent à échéance entre septembre 2009 et septembre 2010.

Les placements à long terme, au 31 décembre 2008, sont constitués d'investissements dans des sociétés à capital fermé et sont comptabilisés au coût. Une perte de valeur de 29 491 \$ a été comptabilisée durant l'exercice pour ces investissements car la direction estime que leur valeur comptable n'est pas recouvrable. L'évaluation des flux de trésorerie futurs a été utilisée pour établir si les investissements à long terme étaient recouvrables.

Les placements temporaires et les placements à long terme, au 31 décembre 2007, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande et consistent en un montant de 1 300 000 \$ investi dans des certificats de placement garanti. Ces placements portent intérêt à des taux variant entre 3 % et 4 % et viennent à échéance en juin 2009 et septembre 2010.

9. IMMOBILISATIONS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement de bureau	77 945 \$	52 452 \$	25 493 \$
Matériel informatique	319 300	176 823	142 477
Équipement de production	17 566	8 042	9 524
Améliorations locatives	<u>43 502</u>	<u>18 742</u>	<u>24 760</u>
	<u>458 313 \$</u>	<u>256 059 \$</u>	<u>202 254 \$</u>
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement de bureau	41 268 \$	30 422 \$	10 846 \$
Matériel informatique	113 092	80 548	32 544
Équipement de production	17 566	5 661	11 905
Améliorations locatives	<u>24 956</u>	<u>4 241</u>	<u>20 715</u>
	<u>196 882 \$</u>	<u>120 872 \$</u>	<u>76 010 \$</u>

10. ACTIFS INCORPORELS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Relations clients	1 730 000 \$	35 327 \$	1 694 673 \$
Entente de non-concurrence	104 000	8 667	95 333
Marques de commerce	407 206	-	407 206
Logiciels	360 613	87 251	273 362
Sites Internet	<u>128 365</u>	<u>86 468</u>	<u>41 897</u>
	<u>2 730 184 \$</u>	<u>217 713 \$</u>	<u>2 512 471 \$</u>
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Marques de commerce	31 216 \$	-	31 216 \$
Logiciels	91 379	66 003	25 376
Sites Internet	<u>69 038</u>	<u>14 875</u>	<u>54 163</u>
	<u>191 633 \$</u>	<u>80 878 \$</u>	<u>110 755 \$</u>

10. ACTIFS INCORPORELS (suite)

Le 1er mars 2008, la société a acquis le site de sports Fanatique.ca et le site HumourQuebec.com en contrepartie d'un montant de 290 000 \$, dont 225 000 \$ payés en espèces et 65 000 \$ en actions ordinaires de la société. Un montant de 298 104 \$, incluant les coûts de transaction, a été comptabilisé comme suit : 72 000 \$ pour les sites Web et 226 104 \$ pour les marques de commerce. Ces acquisitions n'ont pas été comptabilisées comme des regroupements d'entreprises.

Le 1er avril 2008, la société a acquis plusieurs sites Web pour un montant total de 600 000 \$, dont 300 000 \$ payés en espèces et 300 000 \$ en actions ordinaires de la société. Les principaux actifs acquis incluent le site de nouvelles générales Matin.qc.ca (Matinternet) et Showbizz.net, un site de nouvelles culturelles. Un montant de 610 996 \$, incluant les coûts de transaction, a été comptabilisé comme suit : 60 000 \$ pour les sites Web et 550 996 \$ pour les marques de commerce. Cette acquisition n'a pas été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises.

Le 1er mai 2008, la société a acquis le site Web LeCinema.ca pour un montant en espèces variant entre 100 000 \$ et 150 000 \$, selon la performance financière du site durant l'année suivant l'acquisition. La direction estime que le coût total de LeCinema.ca s'élèvera à 115 000 \$. Un montant de 116 509 \$, incluant les coûts de transaction, a été comptabilisé comme suit : 30 000 \$ pour le site Web et 86 509 \$ pour les marques de commerce. Cette acquisition n'a pas été enregistrée comme un regroupement d'entreprises.

11. PERTE DE VALEUR D'ACTIFS INCORPORELS

Au second trimestre de 2008, la société a enregistré une perte de valeur de 48 130 \$ pour le site Web et la marque de commerce, dans la filiale TonClip.com inc., car la direction estime que la valeur comptable n'est pas recouvrable. Comme la société possède 51 % de cette filiale, l'impact net sur les états financiers consolidés est de 24 546 \$.

Au 31 décembre 2008, la société a enregistré une perte de valeur d'actifs incorporels de 508 412 \$ car la direction estime que la valeur comptable n'est pas recouvrable. Ce montant comprend 490 557 \$ pour les sites Web Fanatique.ca, HumourQuebec.com, Matin.qc.ca, Showbizz.net et LeCinema.ca acquis durant l'année et 17 855 \$ pour MaTerre.ca. La valeur de recouvrement des actifs incorporels a été estimée en fonction des flux de trésorerie futurs.

12. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisée de 700 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et garantie par une hypothèque mobilière sur les comptes clients.

La convention de crédit comporte certaines clauses restrictives prévoyant notamment le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2008, les ratios sont respectés.

13. AVANCES DES ACTIONNAIRES

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Avances d'un actionnaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, payables sur demande, intérêts payables mensuellement	155 933 \$	- \$
Avances d'un actionnaire, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, payables le 5 août 2009, intérêts payables mensuellement	100 000	-
Avances d'un actionnaire, ne portant pas intérêt jusqu'au 1 ^{er} janvier 2010, puis portant intérêt au taux préférentiel plus 1%, payables le 1 ^{er} janvier 2011, intérêts payables mensuellement	373 500	-
Avances des actionnaires, ne portant pas intérêt jusqu'au 1 ^{er} janvier 2010, puis portant intérêt au taux préférentiel plus 1%, payables le 1 ^{er} janvier 2010, intérêts payables mensuellement	<u>357 053</u>	-
	986 486	-
Portion à court terme des avances des actionnaires	<u>(255 933)</u>	-
	<u>730 553</u> \$	<u> </u> \$

Ces avances ne peuvent être remboursées sans le consentement de la banque.

14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement entre les taux d'imposition statutaires et le taux effectif pour la société se détaille comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Impôts sur les bénéfices exigibles (recouvrés) au taux d'imposition combiné d'environ 30,9 % (32 % en 2007)	(192 570) \$	108 966 \$
Rémunération à base d'actions	20 035	18 195
Dépenses non déductibles	66 367	-
Avantages fiscaux non constatés dans les années antérieures	(171 044)	-
Frais d'émission d'actions	-	(2 546)
Ajouts au montant cumulatif des immobilisations admissibles	-	30 598
Autres éléments	1 721	(8 434)
Économie d'impôts non constatée sur des pertes et des écarts temporaires	-	(146 779)
Impôts sur les bénéfices recouvrés	<u>(275 491)</u> \$	<u> </u> \$
Taux d'imposition effectif	<u>(44,2)</u> %	<u> </u> %

14. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

L'incidence fiscale des écarts temporaires et des pertes d'exploitation donnant lieu aux actif et passif d'impôts futurs se détaille comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Actif d'impôts futurs		
Pertes fiscales reportées	- \$	220 731 \$
Immobilisations	68 047	17 537
Montant cumulatif des immobilisations admissibles	-	63 955
Provision pour moins-value	<u>-</u>	<u>(302 223)</u>
	<u>68 047</u> \$	<u>-</u> \$
Passif d'impôts futurs		
Actifs incorporels	<u>(346 366)</u> \$	<u>-</u> \$
Présentés dans les états financiers à titre de :		
Passif d'impôts futurs à court terme	(17 668) \$	-
Passif d'impôts futurs à long terme	(260 651)	-

15. CAPITAL-ACTIONS

Autorisées, en nombre illimité :

Actions ordinaires, avec droit de vote et privilège de participation;

Actions privilégiées, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, comportant les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions, tel qu'il est établi par le conseil d'administration avant leur émission.

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Émises :

	2008		2007	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions ordinaires :				
Solde au début de l'exercice	29 375 117	1 226 715	29 335 117	1 214 994
Options d'achat d'actions exercées	240 000	61 453	40 000	11 721
Émission d'actions	30 745 898	4 687 619	-	-
Solde à la fin de l'exercice	60 361 015	5 975 787	29 375 117	1 226 715

Au cours de l'exercice, la société a émis 30 000 000 d'actions ordinaires en échange de toutes les actions émises et en circulation de 4306112 Canada inc. (note 5). La société a également émis 745 898 actions pour l'acquisition de plusieurs sites Web (note 10).

Régime d'options d'achat d'actions

La société offre un régime d'options d'achat d'actions afin d'octroyer des options aux dirigeants, administrateurs, employés et consultants offrant des services continus à la société. Aux termes du régime, qui est administré par le conseil d'administration, les options sont acquises sur une période de quatre ans et expirent sur une période de cinq ans. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émis en vertu des options d'achat d'actions octroyées est de 6 036 101 (2 937 511 en 2007), soit 10 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de l'exercice, la société a octroyé 1 908 000 options d'achat d'actions (328 800 en 2007).

Un sommaire du régime d'options d'achat d'actions est présenté ci-dessous :

	2007		2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en circulation au début	1 422 400	0,2675	1 136 000	0,1500
Émises	1 908 000	0,11	328 800	0,6456
Exercées	(240 000)	0,1510	(40 000)	0,1600
Annulées	(88 800)	0,1516	(2 400)	0,1500
Expirées	(290 000)	0,1500	-	-
Options en circulation à la fin	2 711 600	0,1832	1 422 400	0,2675

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées :

Au 31 décembre 2008 :

Options en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (mois)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options pouvant être exercées
		\$	
1 908 000	59	0,11	-
335 000	28	0,16	208 333
139 800	36	0,15	67 400
28 800	44	0,60	2 400
300 000	45	0,65	18 750
2 711 600	52	0,1832	296 883

Au 31 décembre 2007 :

Options en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (mois)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options pouvant être exercées
		\$	
420 000	40	0,16	151 665
500 000	7	0,15	375 000
173 600	48	0,15	43 400
28 800	56	0,60	-
300 000	57	0,65	-
1 422 400	33	0,2625	570 065

Charge de rémunération à base d'actions relative aux options

La juste valeur moyenne à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice est de 0,11 \$ l'option (0,30 \$ l'option en 2007). La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Taux d'intérêt sans risque	2 %	5 %
Durée prévue	5 ans	5 ans
Volatilité prévue du cours des actions	2,0	0,5
Taux de dividende prévu	0,00 %	0,00 %

La charge de rémunération relative à ces options s'élève à 64 837 \$ pour l'exercice en cours (56 859 \$ en 2007) et est incluse dans les charges d'exploitation.

16. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action a été calculé comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>(315 053)</u> \$	<u>349 547</u> \$
Moyenne pondérée des actions pour le calcul du résultat de base par action	<u>35 176 862</u>	29 362 240
Effet de dilution des options d'achat d'actions	<u>-</u>	<u>816 778</u>
Moyenne pondérée des actions pour le calcul du résultat dilué par action	<u>35 176 862</u>	<u>30 179 018</u>
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	<u>(0.01)</u> \$	<u>0.01</u> \$

Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions et exclut les options dont l'effet est antidilutif. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la perte potentiellement diluée par action était la même que la perte de base par action car l'effet des 2 711 600 options d'achat d'actions en vigueur aurait été antidilutif. Au 31 décembre 2007, 300 000 options d'achat d'actions n'avaient pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action, puisqu'elles n'étaient pas dans le cours de l'action.

17. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société s'est engagée, aux termes de contrats de location et pour des services liés à des sites Web, à effectuer les versements exigibles suivants :

2009	751 645	\$
2010	209 432	
2011	5 735	
2012	2 083	

18. INSTRUMENTS FINANCIERS***POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS***

La société effectue des opérations en devises étrangères et est exposée au risque de change. La société est également exposée au risque de taux d'intérêt en raison de la nature de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est assumée par la direction et la société n'a pas recours aux instruments financiers dérivés à des fins de spéculations.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***RISQUE DE CRÉDIT***

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal des affaires. Sur une base continue, elle effectue des enquêtes de crédit sur ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. La société n'exige généralement pas de caution. Les annonceurs placent des annonces par l'entremise d'agences de publicité, de sorte qu'une agence de publicité peut représenter plusieurs clients. Au 31 décembre 2008, la société n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier (deux clients représentent 44 % des comptes clients en 2007).

Le tableau suivant présente les détails de l'âge des comptes clients et la provision pour créances douteuses correspondante :

	<u>31 décembre 2008</u>	31 décembre <u>2007</u>
Courant	964 843 \$	426 485 \$
31-90 jours	1 822 777	618 278
91-150 jours	368 726	177 044
Plus de 150 jours	174 915	50 275
Moins : provisions pour créances douteuses	<u>(62 737)</u>	<u>(12 219)</u>
Total des comptes clients, net	<u>3 268 524 \$</u>	<u>1 259 863 \$</u>

La valeur comptable des comptes clients est réduite d'une provision pour créances douteuses et le montant des mauvaises créances est présenté dans l'état des résultats consolidés dans les charges d'exploitation. Lorsqu'un montant à recevoir est jugé non recouvrable, il est radié contre la provision pour créances douteuses. Le recouvrement subséquent de montants ainsi radiés est crédité dans les charges d'exploitation dans l'état des résultats consolidés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements à long terme (à l'exception d'un montant de 5 509 \$ au 31 décembre 2008) sont conservés dans une banque à charte canadienne.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Un risque de liquidité survient lorsque les obligations financières dépassent les actifs financiers disponibles à tout moment. Dans le cadre de la gestion de son risque de liquidité, l'objectif de la société est de maintenir des réserves disponibles suffisantes pour respecter ses engagements à tout moment. La société atteint ce but en conservant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2008, la société détient 81 409 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie. De plus, la société bénéficie des facilités de crédit décrites à la note 12.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt à l'égard des avances des actionnaires dans le cas d'une fluctuation du taux préférentiel de la Banque du Canada. Au 31 décembre 2008, la société doit des avances portant intérêt à des actionnaires pour un montant de 986 486 \$. Une variation de 1% du taux préférentiel n'aurait pas un impact significatif sur les résultats de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Ces avances des actionnaires sont décrites à la note 13.

La société gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de manière à optimiser ses revenus d'intérêts.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change pour les royautés n'est pas significatif puisque les royautés sont payables en dollars canadiens. Le risque de change se limite aux comptes à payer en euros. La hausse ou la baisse du taux de change n'aurait pas un impact significatif sur les résultats.

Au 31 décembre 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent un montant de 30 428 \$US (37 262 \$ CA) et les comptes fournisseurs incluent un montant de 36 287 euros (59 246 \$ CA).

Au 31 décembre 2007, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent un montant de 30 544 \$US (30 181 \$ CA) et les comptes fournisseurs incluent un montant de 42 117 euros (60 766 \$ CA).

JUSTE VALEUR

La société évalue la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur le taux d'intérêt courant, sur la valeur marchande et sur le prix des instruments financiers ayant des termes comparables.

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme correspond à leur valeur comptable respective en date du bilan en raison de leur échéance à court terme.

Au 31 décembre 2008, les placements à long terme sont classés comme instruments financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût puisque la juste valeur de cet actif financier n'est pas disponible. La juste valeur des avances des actionnaires correspond approximativement à la valeur comptable parce qu'elles portent intérêt à des taux similaires aux taux du marché.

Au 31 décembre 2007, les placements à long terme sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur.

19. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, les objectifs de la société sont de s'assurer que des liquidités suffisantes soient disponibles pour poursuivre sa croissance organique ou pour des acquisitions stratégiques, de s'assurer que les exigences externes qui lui sont imposées en vertu de ses facilités de crédit soient respectées, de fournir des services à ses clients et de fournir un rendement aux actionnaires. La société définit le capital comme la somme de ses capitaux propres et de sa dette à long terme.

Au 31 décembre 2008, le capital total géré s'élève à un montant de 7 085 269 \$ (1 913 723 \$ en 2007) et consiste en des capitaux propres d'un montant de 6 354 716 \$ (1 913 723 \$ en 2007) et en une dette à long terme d'un montant de 730 553 \$. La dette à long terme est due aux actionnaires de la société récemment acquise, 4306112 Canada inc.

La société gère sa structure de capital de façon à s'assurer que les flux de trésorerie découlant de son exploitation et la trésorerie au bilan consolidé soient supérieurs aux charges d'intérêt et aux remboursements de capital qui doivent être versés. Le conseil d'administration réviset approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, incluant les propositions d'acquisition ou les autres investissements ou dispositions importants, le remboursement des avances aux actionnaires ainsi que les budgets d'exploitation et de dépenses en capital.

Selon les conditions de l'entente de crédit, la société est assujettie à certaines clauses restrictives l'obligeant à maintenir des ratios financiers sur une base annuelle à la fin de l'exercice financier. Ces ratios financiers sont respectés au 31 décembre 2008.

20. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au cours de l'exercice, les produits provenant d'un client représentent environ 863 000 \$ (1 275 000 \$ en 2007) des produits totaux de la société.

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la société a engagé des frais légaux de 92 445 \$ (88 452 \$ en 2007) avec une firme dont l'un des associés est administrateur de la société. Ces opérations entre apparentés ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- a) Le 1er janvier 2009, la société et ses filiales, 4306112 Canada inc. et NetWorldMedia inc., ont fusionné. Les activités des sociétés fusionnées seront poursuivies sous le nom BRANCHEZ-VOUS! inc. La fusion sera comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs, soit à la valeur comptable des actifs et des passifs des sociétés fusionnées.
- b) Le 1er janvier 2009, la société a vendu 32 actions (32 % des actions avec droit de vote) de sa filiale TonClip.com pour un montant de 4 800 \$.